

M. J. E. Walker (secrétaire parlementaire du premier ministre): Monsieur l'Orateur, le bureau de la région de l'Atlantique est une division du cabinet du premier ministre et les communications qu'il adresse au premier ministre sont considérées comme des documents internes et donc confidentiels. J'espère donc que le député voudra bien retirer la motion.

M. Comeau: Monsieur l'Orateur, puisqu'il ne semble pas y avoir moyen de savoir ce que sont ces bureaux régionaux, je demande que la motion soit reportée à l'ordre du jour.

M. l'Orateur: Reportée à l'ordre du jour.

LES ORGANISMES AMÉRICAINS ET LES LIVRES DES COMPAGNIES CANADIENNES DE CAMIONNAGE

Motion n° 286—**M. Barnett:**

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de toute entente, de tout accord, etc., intervenus entre le gouvernement du Canada et le gouvernement des États-Unis concernant l'examen des livres des compagnies de camionnage canadiennes par les organismes américains de réglementation.

M. D. W. Groos (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, le gouvernement canadien ne possède aucun document touchant l'examen des livres des compagnies de camionnage canadiennes par les organismes américains de réglementation, à cause principalement du fait que le gouvernement canadien a délégué ses responsabilités en matière de circulation automobile à la régie provinciale du transport routier.

Le gouvernement canadien a entendu dire que des accords officieux ont été conclus entre les autorités provinciales et les organismes des États-Unis, mais rien dans nos livres n'en fait état.

Dans les circonstances, monsieur l'Orateur, je demanderais donc au député de retirer sa motion.

M. Barnett: Monsieur l'Orateur, j'espère qu'en vertu de la Partie III de la loi sur les transports, on veillera bientôt à obtenir des documents plus concrets. Puisqu'il n'y a pas de correspondance, je retire volontiers la motion.

M. l'Orateur: La motion est retirée.

(L'ordre est annulé et la motion retirée.)

M. l'Orateur: Les autres avis de motions sont-ils réservés?

Des voix: D'accord.

[M. Comeau.]

QUESTIONS ORALES

LES TRANSPORTS AÉRIENS

GRÈVE POSSIBLE DES CONTRÔLEURS DU TRAFIC

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au président du Conseil du Trésor. Comme les négociations relatives aux contrôleurs de la circulation aérienne doivent reprendre à 4 heures et demie, le ministre nous dirait-il s'il a donné des instructions aux négociateurs représentant le gouvernement, ou s'il entend leur en donner, pour qu'ils se montrent généreux à propos des heures de travail. Je pose cette question en raison des responsabilités énormes que ces hommes doivent assumer pour assurer la sécurité des passagers; je la pose aussi parce que le président de l'Association a récemment déclaré que son association serait prête à accepter un compromis sur la question des relèvements de traitements si le gouvernement était disposé à faire un arrangement convenable en ce qui concerne les heures de travail.

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, j'hésite à commenter les négociations actuellement en cours. Elles se déroulent ailleurs à huis clos. A vrai dire, avant qu'elles débutent devant le conseil d'arbitrage le gouvernement avait reconnu que les contrôleurs de la circulation aérienne éprouvaient des difficultés particulières dans leur tâche et qu'une entente s'imposait quant à leurs heures de travail. Ces instructions ont déjà été données.

L'hon. M. Stanfield: Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Étant donné la gravité de la situation j'espère que le ministre va s'assurer que ces instructions sont satisfaisantes. Comme il est évident que les contrôleurs de la circulation aérienne sont chargés de lourdes responsabilités qui leur imposent une tension exceptionnelle, le gouvernement est-il prêt à étudier les causes et les remèdes? Je songe tout particulièrement à la protection indispensable des usagers.

L'hon. M. Drury: Monsieur l'Orateur, une étude semblable est en cours depuis quelques mois. Le ministre des Transports pourra peut-être fournir quelques détails.

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, une étude préliminaire faisant partie d'une analyse des